

Dans le cas où le flux horaire de COV visés dans le tableau de l'annexe III ou présentant des phases de risque R 45, R 46, R 49, R 60 ou R 61 ou les composés halogénés étiquetés R 40 dépasse 2 kg/h sur l'ensemble de l'installation, des mesures périodiques de chacun des COV présents seront effectuées afin d'établir une corrélation entre la mesure de l'ensemble des COV non méthaniques et les espèces effectivement présentes.

Lorsque l'installation est équipée d'un oxydateur, la conformité aux valeurs limites d'émissions en NOx, méthane et CO prévues au a du point 7 de l'article 27 doit être vérifiée une fois par an, en marche continue et stable. »

**Art. 6.** – A l'article 70 de l'arrêté du 2 février 1998 susvisé, il est ajouté un V ainsi rédigé :

« V. – Les dispositions relatives aux rejets de COV du 7° de l'article 27, de l'article 28-1, des 19° à 35° de l'article 30 et du 7° de l'article 59 sont applicables :

- aux installations autorisées après le 31 décembre 2000, dès leur mise en service et
  - aux installations autorisées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2001, au 30 octobre 2005 sauf mention contraire prévue aux points a et b ci-dessous.
- a) Les installations autorisées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2001 et dotées d'un équipement de traitement des émissions de COV, avant la publication du présent arrêté, et qui respectent les valeurs d'émission suivantes :
- en cas d'oxydation, 50 mg/m<sup>3</sup> pour les COV exprimées en carbone total et les valeurs limites, pour les NOx, le CO et le méthane, prévues au a du 7 de l'article 27 du présent arrêté, multipliées par un coefficient 1.5 ;

- pour les autres équipements de traitement, 150 mg/m<sup>3</sup> pour les COV exprimées en carbone total,

bénéficiant jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2012 d'une dérogation à l'application des valeurs limites d'émission des COV prévues au a du 7 de l'article 27, à condition que le flux total des émissions de l'ensemble de l'installation ne dépasse pas le niveau qui aurait été atteint si toutes les exigences contenues à l'article 30 étaient respectées.

b) Pour une installation autorisée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2001 et sur laquelle est mis en œuvre un schéma de maîtrise des émissions de COV tel que défini au e du 7° de l'article 27, mais qui est confrontée à des problèmes technico-économiques, le préfet peut accorder un report de l'échéance de mise en conformité de l'installation, dans la limite du 30 octobre 2007 et sur la base :

- d'un dossier justificatif déposé par l'exploitant avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et
- d'un avis du Conseil supérieur des installations classées pour la protection de l'environnement. »

**Art. 7.** – Le directeur de la prévention des pollutions et des risques, délégué aux risques majeurs, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 mai 2000.

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur de la prévention  
des pollutions et des risques,  
P. VESSERON*

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DE LA RECHERCHE

#### Arrêté du 20 juillet 2000 portant nomination à l'Institut universitaire de France

NOR : RECR0071082A

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et du ministre de la recherche en date du 20 juillet 2000 :

Sont nommés membres seniors de l'Institut universitaire de France pour une durée de cinq ans, renouvelable une fois, les enseignants-chercheurs dont les noms suivent :

- M. Aglietta (Michel), professeur des universités à l'université Paris-X ;
- M. Bouillon (Jean-Paul), professeur des universités à l'université Clermont-Ferrand-II ;
- M. Broyer (Michel), professeur des universités à l'université Lyon-I ;
- Mme Capron (Monique), professeure des universités à l'université Lille-II, praticienne hospitalière ;
- M. Clarke (Francis), professeur des universités à l'université Lyon-I ;
- M. Dixneuf (Pierre), professeur des universités à l'université Rennes-I ;
- M. Dorival (Gilles), professeur des universités à l'université Aix-Marseille-I ;
- M. Frankignoul (Claude), professeur des universités à l'université Paris-VI ;
- M. Goedgebuer (Jean-Pierre), professeur des universités à l'université de Franche-Comté ;
- Mme Kerbrat-Orecchioni (Catherine), professeure des universités à l'université Lyon-II ;
- Mme Kristeva (Julia), professeure des universités à l'université Paris-VII ;
- M. Lacroix (Bernard), professeur des universités à l'université Paris-X ;
- M. Rosmus (Pavel), professeur des universités à l'université de Marne-la-Vallée ;
- M. Schemeil (Yves), professeur des universités à l'université Grenoble-II, institut d'études politiques de Grenoble ;

M. Weill (Jean-Claude), professeur des universités à l'université Paris-V, praticien hospitalier.

Sont nommés membres juniors de l'Institut universitaire de France pour une durée de cinq ans, non renouvelable, les enseignants-chercheurs dont les noms suivent :

- Mme Bard (Christine), maître de conférences à l'université d'Angers ;
- M. Bertoin (Jean), professeur des universités à l'université Paris-VI ;
- M. Cabanel (Patrick), professeur des universités à l'université Toulouse-II ;
- M. Casanova (Jean-Laurent), professeur des universités à l'université Paris-V, praticien hospitalier ;
- M. Casas (Jérôme), professeur des universités à l'université de Tours ;
- Mme Collignon (Béatrice), maître de conférences à l'université Paris-I ;
- M. Déloye (Yves), professeur des universités à l'université Strasbourg-III ;
- M. Dumy (Pascal), professeur des universités à l'université Grenoble-I ;
- M. Frappat (Luc), maître de conférences à l'université de Savoie ;
- M. Gade (Lutz Hans), professeur des universités à l'université Strasbourg-I ;
- Mme Hugon (Anne), maître de conférences à l'université Grenoble-II ;
- M. Isnard (Olivier), maître de conférences à l'université Grenoble-I ;
- M. Jaffard (Stéphane), professeur des universités à l'université Paris-XII ;
- M. Jaffro (Laurent), maître de conférences à l'université Paris-I ;
- M. Landais (Yannick), professeur des universités à l'université Bordeaux-I ;
- M. Laudet (Vincent), professeur des universités à l'École normale supérieure de Lyon ;

Mme Lescent-Giles (Isabelle), maître de conférences à l'université Paris-IV ;

M. Liberman (Gauthier), maître de conférences à l'université Paris-X ;

M. Lognonné (Philippe), professeur des universités à l'université Paris-VII ;

M. Millot (Guy), professeur des universités à l'université de Bourgogne ;

M. Mohammadi (Bijan), professeur des universités à l'université Montpellier-II ;

M. Morhange (Christophe), maître de conférences à l'université Aix-Marseille-I ;

M. Rabaté (Dominique), professeur des universités à l'université Bordeaux-III ;

M. Swendsen (Joel), professeur des universités à l'université Bordeaux-II ;

M. Taieb (Patrick), maître de conférences à l'université de Rouen.

Sont renouvelés en qualité de membres seniors de l'Institut universitaire de France, pour une seconde et dernière période de cinq ans, les enseignants-chercheurs dont les noms suivent :

M. Astruc (Didier), professeur des universités à l'université Bordeaux-I ;

M. Bellissard (Jean), professeur des universités à l'université Toulouse-III ;

M. Boutron (Claude), professeur des universités à l'université Grenoble-I ;

M. Bromberger (Christian), professeur des universités à l'université Aix-Marseille-I ;

M. Che (Michel), professeur des universités à l'université Paris-VI ;

M. Couillet (Pierre), professeur des universités à l'université de Nice ;

M. Gascou (Jean), professeur des universités à l'université Strasbourg-II ;

M. Hau (Michel), professeur des universités à l'université Strasbourg-II ;

Mme Léger-Quercy (Liliane), professeure des universités à l'université Paris-XI ;

M. Lesieur (Marcel), professeur des universités à l'Institut national polytechnique de Grenoble ;

M. Mandel (Jean-Louis), professeur des universités à l'université Strasbourg-I, praticien hospitalier ;

M. Pardoux (Etienne), professeur des universités à l'université Aix-Marseille-I ;

M. Pelletier (Guy), professeur des universités à l'université Grenoble-I ;

M. Varopoulos (Nicolas), professeur des universités à l'université Paris-VI ;

M. Westhof (Eric), professeur des universités à l'université Strasbourg-I.

Sont renouvelés en qualité de membres seniors, pour une seconde et dernière période de cinq ans au maximum et au plus tard jusqu'à la date de leur cessation d'activité, les enseignants-chercheurs dont les noms suivent :

M. Allègre (Claude), professeur des universités à l'université Paris-VII ;

M. Arnold (Vladimir), professeur des universités à l'université Paris-IX ;

M. Brézin (Edouard), professeur des universités à l'université Paris-VI ;

M. Brunel (Pierre), professeur des universités à l'université Paris-IV ;

M. Gros (Pierre), professeur des universités à l'université Aix-Marseille-I ;

M. Kirman (Alan), professeur des universités à l'université Aix-Marseille-III ;

M. Rideau (Joël), professeur des universités à l'université de Nice.

#### Arrêté du 2 août 2000 portant nomination aux sections du Comité national de la recherche scientifique

NOR : RECR0071961A

Par arrêté du ministre de la recherche en date du 2 août 2000, sont nommés membres des sections du Comité national de la recherche scientifique au titre de l'article 1<sup>er</sup> (2<sup>e</sup>) du décret n° 91-178 du 18 février 1991 relatif aux sections du Comité national de la recherche scientifique, à compter du 16 août 2000 :

#### Section 1

##### Mathématiques et outils de modélisation

Mme Audin (Michèle).

M. Brion (Michel).

M. Catoni (Olivier).

M. Degond (Pierre).

M. Gérard (Patrick).

M. Ledoux (Michel).

M. Flajolet (Philippe).

#### Section 2

##### Phénomènes physiques, théories et modèles

M. Adam (Jean-Claude).

M. Antoniadis (Ignatos).

M. Aurenche (Patrick).

M. Berger (Jean-François).

M. Bouchaud (Jean-Philippe).

M. Ciliberto (Sergio).

M. Giamarchi (Thierry).

#### Section 3

##### Des particules aux noyaux

M. Chomaz (Philippe).

M. Coignet (Guy).

M. Falvard (Alain).

M. Lefrançois (Jacques).

M. Peter (Jean).

M. Rozanov (Alexandre).

Mme Ruhlmann-Kleider (Vanina).

#### Section 4

##### Atomes et molécules Optiques et lasers. - Plasmas chauds

M. Abram (Izo).

Mme Gauyacq (Dolorès).

M. Joffre (Manuel).

M. Mora (Patrick).

M. Salin (François).

M. Westbrook (Christoph).

M. Wolf (Jean-Pierre).

#### Section 5

##### Matière condensée : organisation et dynamique

M. Boch (Philippe).

Mme Bougerol-Chaillout (Catherine).

M. Derouard (Jacques).

M. Mornon (Jean-Paul).

M. Pelous (Jacques).

M. Roux (Stéphane).

M. Thiaville (André).

#### Section 6

##### Matière condensée : structures et propriétés électroniques

Mme Bouchiat (Hélène).

M. Guldner (Yves).

M. Lesueur (Jérôme).

M. Pannetier (Bernard).

M. Poilblanc (Didier).

M. Rosencher (Emmanuel).

Mme Sauvage (Michèle).

#### Section 7

##### Sciences et technologies de l'information (informatique, automatique, traitement du signal)

M. Chiaramella (Yves).

M. Fdida (Serge).

Mme Kirchner (Hélène).